



## Trois questions à Chloé Barbant

Responsable de la séance de la SOP  
à l'ADF

### La traditionnelle séance des nouveautés s'appelle cette année « La SOP fait le point sur... », pourquoi ?

Nous avons élaboré une séance spéciale en abordant des nouvelles techniques et des nouveaux matériaux qui facilitent notre pratique quotidienne. Les conférenciers feront le point sur des protocoles existants, mais encore innovants, car mal connus, peu utilisés, et qui bénéficient aujourd'hui d'un certain recul clinique. Nous nous sommes concentrés sur les actes endodontiques réalisés au quotidien, souvent complexes et chronophages, pour donner à nos confrères de nouvelles solutions afin de simplifier et appliquer les bons protocoles.

### Pourquoi traiter de l'endodontie et de l'hypnose ?

L'hypnose sort du cadre endodontique, certes, mais il nous semblait indispensable de l'aborder, car elle aiguise beaucoup la curiosité et on ne sait pas toujours quoi en penser. Bruno Delcombel livrera son expérience de l'hypnose avec ses 25 ans de pratique et nous expliquera que l'hypnose est à la portée de tous. En effet, quand nous changeons l'intonation de notre voix et avec notre communication non verbale, nous faisons de l'hypnose... mais encore faut-il le savoir et avoir les connaissances suffisantes pour amplifier le phénomène et l'aborder dans un cadre déontologique et éthique.

### Pourquoi avez-vous choisi ces quatre conférenciers ?

Pour leur expertise, de toute évidence. Pierre Machtou et Jean-Yves Cochet sont des spécialistes de l'endodontie que l'on ne présente plus. De plus, ils ont le souci de rendre accessible le traitement endodontique « parfait » à tous les praticiens. Marjorie Zanini est, quant à elle, spécialiste des ciments, assistante hospitalo-universitaire en endodontie et travaille depuis des années sur les biocéramiques, et a le recul clinique nécessaire pour nous livrer son avis critique. Enfin, Bruno Delcombel a acquis une notoriété solide en matière d'hypnose avec sa double casquette de chirurgien-dentiste et d'hypnothérapeute. L'auditoire n'est d'ailleurs pas à l'abri de se faire hypnotiser !